

### La CSBE consultera la population sur le déplacement de la clientèle de l'école secondaire de la Haute-Beauce

**Saint-Évariste, le 25 juin 2013** – La Commission scolaire de la Beauce-Etchemin (CSBE) consultera la population sur un projet de déplacement des cours qui sont donnés à l'école secondaire de la Haute-Beauce de Saint-Évariste vers la polyvalente Bélanger de Saint-Martin. Il y aurait donc fermeture de cette école et transfert de la clientèle dès l'année 2014-2015.

Présentement, 44 élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire fréquentent l'école secondaire de la Haute-Beauce, alors que les élèves du 2<sup>e</sup> cycle sont orientés vers la polyvalente Bélanger, qui est située à 25 kilomètres de Saint-Évariste.

Le projet vise à améliorer les services offerts aux élèves de ce secteur, tout en assurant une saine gestion des deniers publics. Le directeur des Services éducatifs de la CSBE, M. Jérôme L'Heureux, note en effet que la formule envisagée permettrait aux élèves de ce secteur de suivre l'ensemble de leur cours secondaire dans une seule école. Ils n'auraient donc plus à s'intégrer en 3<sup>e</sup> secondaire, au moment où les liens sont déjà tissés entre les autres élèves de la polyvalente. Le fait de fréquenter une plus grosse école leur donnerait par ailleurs accès à davantage d'activités sportives ou culturelles et à des services complémentaires additionnels. Le nombre d'élèves permettra aussi d'envisager la mise en place de projets pédagogiques particuliers, ce qui n'était pas possible à l'école de Saint-Évariste.

M. L'Heureux indique aussi que des investissements majeurs, totalisant 1,5 M\$, seraient nécessaires pour maintenir l'école secondaire de la Haute-Beauce en fonction, alors que la polyvalente Bélanger dispose amplement des espaces nécessaires pour accueillir les élèves de ce secteur.

#### **Assemblées publiques**

La commission scolaire tiendra une assemblée publique **d'information** sur ce sujet le lundi 23 septembre 2013 à 19 h 30, à la salle Blanche de l'école secondaire de la Haute-Beauce. On y expliquera le projet et on répondra aux questions d'éclaircissement.

C'est aussi à la salle Blanche qu'on tiendra une assemblée publique **de consultation**, où la commission scolaire accueillera les commentaires et les suggestions venant de la population. L'assemblée de consultation aura lieu le lundi 7 octobre 2013, à 19 h 30.



Commission scolaire de la  
**BEAUCE-ETCHEMIN**

Ensemble *vers l'avenir*

## Transparence

Le directeur général de la CSBE, M. Normand Lessard, indique que ce projet sera mené de façon transparente par la commission scolaire. « Nous avons récemment mené des consultations de ce type à Saint-Georges et dans les Etchemins et dans les deux cas, l'ouverture et le professionnalisme de notre personnel ont été appréciés par la population », dit-il.

Quant au président de la commission scolaire, M. Charles-Henri Lecours, il soutient que le projet qui est sur la table permet à la fois d'améliorer la qualité des services éducatifs et d'assurer une saine gestion des deniers publics. Il se dit aussi ouvert aux interventions de la population. « Nous manifestons notre intention d'aller dans ce sens, mais les jeux ne sont pas faits. Les commissaires et le personnel de la commission scolaire sont là pour vous écouter et je peux vous assurer que les interventions qui seront faites lors de la consultation seront prises en considération avant d'en arriver à une décision finale », affirme-t-il. M. Lecours a enfin précisé qu'advenant une fermeture de l'école, l'immeuble serait mis en vente et offert aux partenaires publics locaux de la commission scolaire.

-30-

Source :  
Jacques Légaré  
Conseiller en communication  
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin  
418 228-5541, poste 2694  
[jacques.legare@csbe.qc.ca](mailto:jacques.legare@csbe.qc.ca)



Le directeur général de la CSBE M. Normand Lessard, le président M. Charles-Henri Lecours et le directeur des Services éducatifs M. Jérôme L'Heureux.